

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 50 (2023)
Heft: 4

Artikel: Quelle direction prendra la Suisse ces quatre prochaines années?
Notre grand sondage en vue des élections 2023
Autor: Peter, Theodora / Lettau, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1051977>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelle direction prendra la Suisse ces quatre prochaines années? Notre grand sondage en vue des élections 2023.

THEODORA PETER ET MARC LETTAU

Dans un peu plus de deux mois, le 22 octobre 2023, les Suisses éliront leur nouveau Parlement. Les 246 membres que le peuple élira au Conseil national et au Conseil des États détermineront l'orientation politique du pays pour les quatre prochaines années. Et ils éliront à leur tour, en décembre, les sept membres du gouvernement national pour un nouveau mandat. D'après une loi non écrite, la fameuse «formule magique», les trois partis comptant le plus d'électeurs ont chacun droit à deux sièges au Conseil fédéral, et le quatrième à un siège. Selon les résultats obtenus aux élections parlementaires par les partis actuellement présents au gouvernement – l'UDC, le PS, le PLR et Le Centre –, cette formule pourrait être chamboulée. La tension est aussi à son comble, car avec l'annonce du départ d'Alain Berset (PS), un siège se libère au gouvernement (à ce sujet, voir p. 8). Les six autres conseillers fédéraux se présenteront à leur réélection.

Le rôle-clé du Parlement

Le Conseil fédéral et le Parlement adoptent des lois et préparent la voie à des décisions qui ont un impact sur la vie quotidienne de la population et



l'avenir des futures générations. Si, dans la démocratie directe, les citoyens peuvent influencer sur le cours de la politique par des référendums et des initiatives, la composition du Parlement joue tout de même un rôle-clé pour l'orientation politique du pays. Ces prochaines années, la Suisse devra relever de gros défis en matière de politique intérieure et étrangère: comment le pays se positionnera-t-il en Europe? Doit-il redéfinir sa neutralité face à la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine? Comment atteindre ses objectifs de protection climatique? Quelles sources d'énergie permettront de couvrir les besoins de la Suisse à l'avenir? Comment assurer la sécurité financière de la prévoyance vieillesse à long terme?

Six partis sur le banc d'essai

En vue des élections, la «Revue Suisse» a tâté le terrain auprès des six plus grands partis politiques. Nous avons voulu connaître la position de l'UDC, du PS, du PLR, du Centre, des Verts et des Vert'libéraux sur des questions essentielles liées à l'environnement et à l'énergie, à la neutralité et à la politique étrangère, à la société et à la politique intérieure. Dans notre sondage, nous avons en outre mis un

accent particulier sur les préoccupations de la «Cinquième Suisse»: comment les partis se positionnent-ils vis-à-vis de l'exercice des droits politiques des Suisses de l'étranger? Faut-il accélérer le développement du vote électronique? Enfin, nous leur avons posé la question cruciale: pourquoi les citoyens suisses vivant à l'étranger devraient-ils voter pour eux?

Vous trouverez les réponses à ces questions parfois épineuses aux pages 18 à 23 de ce numéro de la «Revue». Des questions et réponses supplémentaires sont publiées en ligne, avec l'ensemble du dossier de la «Revue» et tous les articles parus jusqu'ici concernant les élections 2023. En page 24, vous trouverez enfin les noms des candidats de la «Cinquième Suisse» qui briguent un siège au Conseil national, et vous découvrirez pourquoi les obstacles sur la route du Parlement sont particulièrement élevés pour eux.

Approfondissement

L'intérêt des grands partis pour la «Cinquième Suisse»: revue.link/partis

Qui élire? Et comment?

Aperçu des aides électorales: revue.link/aides

Le dossier électoral de l'Organisation des Suisses de l'étranger: www.elections-2023.ch



Union démocratique du centre UDC

Parti de droite conservateur et nationaliste, il est le parti comptant le plus d'électeurs depuis 2003. Force du parti en 2019: 25,6 %. Poids politique actuel: 53 sièges au Conseil national, 7 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.udc.ch



Parti socialiste PS

Seul parti de gauche représenté au gouvernement national, il a ses racines dans le mouvement ouvrier. Force du parti en 2019: 16,8 %. Poids politique actuel: 39 sièges au Conseil national, 7 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.sp-ps.ch



PLR. Les Libéraux-Radicaux

Issu de la fusion entre le Parti libéral suisse et le Parti radical-démocratique en 2009. Force du parti en 2019: 15,1 %. Poids politique actuel: 29 sièges au Conseil national, 12 sièges au Conseil des États, 2 sièges au Conseil fédéral. www.plr.ch

La loi climat, acceptée par le peuple le 18 juin 2023, trace la voie vers la neutralité climatique de la Suisse d'ici 2050. Faut-il des mesures supplémentaires pour protéger le climat?

Non. Dans une économie de marché libre, on n'a pas besoin de prendre des mesures étatiques, mais de renforcer la recherche sur l'énergie. Pour garantir la sécurité de la production d'électricité, on a en outre besoin de nouvelles centrales nucléaires de quatrième génération et d'un système de recyclage des combustibles usés.

Oui. Pour atteindre les objectifs climatiques, il faut accélérer la transition vers les énergies renouvelables: il s'agit d'augmenter l'efficacité énergétique, d'accélérer la rénovation des bâtiments, de renforcer les transports publics, de réglementer et de responsabiliser la place financière ainsi que de ramener la consommation d'énergie à un niveau raisonnable.

Oui, s'il s'agit de solutions libérales pour atteindre les objectifs climatiques. En font partie les conventions d'objectifs et les systèmes d'échange de quotas avec l'industrie ainsi que des mesures dans les secteurs du bâtiment et de la mobilité. Partout, il faut s'efforcer de trouver des solutions technologiquement neutres.

En Suisse, la loi interdit de construire de nouvelles centrales nucléaires. Cette interdiction, décidée par le peuple en 2017, doit-elle être levée?

Oui. Cette interdiction a été décidée par le peuple à la suite des incidents graves qui se sont produits à la centrale nucléaire de Fukushima, au Japon, et il faut l'abolir. Cette catastrophe ne concerne ni la Suisse, ni la sécurité de nos centrales.

Non. Avec l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse et les autres États signataires se sont engagés à faire leur possible pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C maximum. Cela nécessite l'abandon rapide et conséquent des énergies fossiles et de l'énergie atomique.

Ni oui ni non. Outre le développement massif des énergies renouvelables, la Suisse a impérativement besoin de nouvelles grandes centrales électriques pour assurer une fourniture suffisante d'énergie en ruban, y compris en hiver.

Dans le sillage du développement de l'énergie solaire, éolienne et hydraulique, la protection du climat et du paysage passe de plus en plus souvent au second plan. Est-ce défendable?

Ni oui ni non. Il s'agit de savoir si ce développement concerne des installations existantes, comme celles aménagées sur les bâtiments ou les barrages – qui affectent aujourd'hui déjà la nature –, ou de nouvelles installations qui porteront fortement préjudice à la protection de la nature et du paysage.

Oui. Cependant, le PS a exposé à plusieurs reprises et concrètement la manière de développer rapidement les énergies renouvelables – hydraulique, éolienne et solaire – sans couper dans la protection de l'environnement. Il est possible de développer ces énergies bien plus vite sans causer de dommages irréversibles à la biodiversité.

Oui. Il faut développer rapidement les capacités électriques. Les autorités et les entreprises d'électricité doivent accélérer le développement des énergies renouvelables et utiliser les procédures d'autorisation simplifiées. Le blocage politique des Verts de gauche et des associations de défense de l'environnement est contre-productif.

N'ont pas été pris en compte dans notre sondage le PEV (3 sièges au Conseil national), le PST (1 siège), Solidarités (1 siège), l'UDF (1 siège) et la Lega dei Ticinesi (1 siège). Un sans-parti siège au Conseil des États.



Le Centre

Issu de la fusion entre le PDC et le PBD en 2021. Force (cumulée) du parti en 2019: 13,8 %. Poids politique actuel: 28 sièges au Conseil national, 14 sièges au Conseil des États, 1 siège au Conseil fédéral.
www.le-centre.ch



Les Vert-e-s suisses

Parti de gauche ayant ses racines dans le mouvement antinucléaire. Force du parti en 2019: 13,2 %. Poids politique actuel: 28 sièges au Conseil national, 5 sièges au Conseil des États, pas représenté au Conseil fédéral.
www.verts.ch



Parti Vert'libéral PVL

Parti de droite issu d'une scission avec les Vert-e-s en 2007. Force du parti en 2019: 7,8 %. Poids politique actuel: 16 sièges au Conseil national, 0 siège au Conseil des États, pas représenté au Conseil fédéral.
www.vertliberaux.ch

Oui. La loi climat met en œuvre l'objectif de la neutralité climatique de l'Accord de Paris sur le climat en Suisse. Avec un programme d'incitation pour les immeubles d'habitation, des objectifs de réduction des émissions et la promotion des innovations, il s'agit d'un paquet efficace et équilibré. C'est un pas important dans la bonne direction, et d'autres étapes légitimées démocratiquement devront suivre.

Oui. La loi fixe des objectifs pour la protection du climat et soutient des mesures importantes. Cependant, des moyens financiers accrus sont nécessaires. C'est pourquoi les Vert-e-s ont contribué à lancer l'initiative pour un fonds climat, qui requiert que la Confédération mette chaque année à disposition entre 0,5 et 1 % du produit intérieur brut (PIB) pour la protection du climat et de la nature.

Oui. C'est nécessaire pour parvenir à atteindre les objectifs fixés par la loi. Avec notre stratégie vert'libérale à quatre axes (efficacité, énergies renouvelables, stockage, Europe), nous promouvons des mesures intelligentes qui associent l'écologie à l'économie de manière optimale et garantissent la sécurité de l'approvisionnement.

Non. Nous rejetons la construction de nouvelles centrales nucléaires. Il est préférable d'assurer la sécurité de l'approvisionnement par des solutions réalistes et pragmatiques applicables rapidement, en promouvant les énergies indigènes et renouvelables afin de réussir la transition énergétique et de réduire notre dépendance à l'égard de l'étranger.

Non. Il faudrait des dizaines d'années avant que de nouvelles centrales nucléaires ne produisent de l'électricité, et cela bloquerait des milliards de francs. Les centrales nucléaires comportent en outre des risques importants pour la sécurité, et le problème des déchets demeure irrésolu. Il existe des solutions renouvelables, moins chères et disponibles plus rapidement, telles que les énergies solaire et éolienne.

Non. On peut assurer l'approvisionnement énergétique avec des énergies renouvelables. L'énergie atomique comporte des risques importants et le problème de l'élimination des déchets reste entier. Notre stratégie à 4 axes est clairement la meilleure solution. En revanche, nous soutenons la recherche nucléaire.

Oui. Avec la loi climat, la Suisse s'est fixé un objectif de neutralité climatique d'ici 2050. Le Centre estime donc qu'il est défendable de prioriser certains projets visant à produire de l'énergie renouvelable, tels que l'extension des barrages ou l'offensive solaire.

Non. La transition énergétique et la biodiversité vont de pair. Les Vert-e-s s'engagent pour le développement d'énergies renouvelables en harmonie avec la nature: il faut stopper le gaspillage de l'électricité et poser des installations solaires sur tous les toits, façades et infrastructures qui s'y prêtent. C'est là qu'elles nuisent le moins à la nature.

Oui. Mais seulement si nos interventions ne causent pas de dommages irréversibles et disproportionnés, qui ne peuvent pas être compensés ou rééquilibrés par d'autres mesures. De plus, aucun trésor naturel ou culturel d'importance nationale ne doit être irréversiblement endommagé ou détruit. Il faut aussi que l'avantage soit très important et justifie de porter atteinte à un objectif de protection.

Des questions et réponses supplémentaires sont disponibles dans notre édition en ligne : www.revue.ch



Plusieurs pays européens voudraient livrer à l'Ukraine du matériel de guerre acheté en Suisse. Or, le droit suisse en vigueur l'interdit. La Suisse devrait-elle autoriser cette réexportation?

Non. Un État fondé sur le droit respecte les contrats signés. La réexportation de matériel de guerre vers un pays belligérant violerait la neutralité de la Suisse. Nous perdriions ainsi notre statut international d'État neutre et notre position de médiateur indépendant.

Oui. Même un pays neutre comme la Suisse a le devoir juridique, politique et moral d'aider l'Ukraine. Le PS plaide pour une solution qui permette au Conseil fédéral d'autoriser exceptionnellement les demandes de réexportation de matériel de guerre en Ukraine dans le respect de conditions strictes, fondées sur le droit international.

Oui. La guerre en Ukraine a fait apparaître que, dans sa forme actuelle, la loi sur le matériel de guerre ne permet pas de faire face aux défis présents. Le PLR s'engage depuis des mois en faveur d'une solution compatible avec la neutralité.

La guerre de la Russie contre l'Ukraine met à l'épreuve la neutralité suisse. Doit-on redéfinir cette neutralité?

Non. La Suisse est un État souverain. Notre neutralité définit notre politique étrangère et nous interdit de prendre part aux conflits armés entre d'autres pays. Cependant, nous devons fournir une aide humanitaire à tous les belligérants et soutenir toutes les négociations de paix.

Oui. Il faut adapter la neutralité aux réalités actuelles. Être neutres implique que nous ne soutenions jamais un État ou un groupe d'États ayant des visées impérialistes, mais que nous soyons toujours du côté du droit international. Pour cela, nous devrions également contribuer davantage au renforcement de l'ONU et de ses objectifs.

Ni oui ni non. La neutralité est un moyen d'assurer la sécurité, et non une fin en soi pour éviter de prendre ses responsabilités. Cet instrument doit toujours être adapté aux circonstances. La neutralité n'a jamais été interprétée de manière rigide et ne doit pas l'être.

Dès 2028, l'âge de la retraite sera de 65 ans pour les hommes et les femmes. Faut-il repousser encore cet âge pour tous afin d'assurer le financement à long terme de notre système d'assurance sociale?

Ni oui ni non. Il faudra d'autres réformes à l'avenir. En raison de l'évolution démographique, il faut aussi flexibiliser l'âge de la retraite. Avec le changement adopté, l'AVS sera stable au moins jusqu'en 2030. La prochaine étape se dessinera concrètement ces prochaines années, dès que le débat sur la réforme pour la période après 2030 sera lancé.

Non. La droite veut éroder progressivement l'État social et, avec sa politique, elle fait en sorte de réduire les moyens à la disposition du système social. Il faut au contraire assurer les rentes pour protéger le pouvoir d'achat. C'est pourquoi le PS est contre une nouvelle hausse de l'âge de la retraite et pour une 13e rente AVS.

Oui. L'AVS se dirige vers une débâcle financière en raison de l'évolution démographique. Avec l'initiative sur les rentes, le PLR propose l'instrument adéquat pour que l'AVS puisse continuer de fournir ses prestations à l'avenir. Ce projet, qui propose de repousser l'âge de la retraite à 66 ans et de l'adapter à l'espérance de vie, peut résoudre les problèmes de l'AVS.

En Suisse, près de 25 % de la population est étrangère. Faut-il réduire les obstacles à la naturalisation?

Non. La démocratie directe offre aux citoyens le pouvoir politique de trancher. Il est donc important que les nouveaux arrivants prennent leurs responsabilités et comprennent les conséquences à long terme de leurs futures décisions en se familiarisant avec notre système. Cela prend du temps et requiert qu'on s'y intéresse et qu'on s'y investisse.

Oui. Nous pensons qu'il est dans notre intérêt à tous que les personnes qui vivent en Suisse puissent déterminer avec nous l'avenir de notre pays. Pour cela, il faut qu'elles puissent avoir voix au chapitre et voter. Pour la naturalisation, nous avons besoin de critères identiques et purement formels au niveau fédéral, ainsi que de procédures rapides et peu coûteuses.

Non. Une étape importante a été franchie en 2018 avec la naturalisation facilitée des représentants de la troisième génération. On peut toujours discuter de certaines adaptations, mais pour le PLR, le processus de naturalisation fonctionne bien dans l'ensemble. Le principe qui veut qu'on obtienne le droit de cité à la fin du processus d'intégration, et non au début, reste valable.



Oui. Pour Le Centre, il est évident que la Suisse doit aider l'Ukraine et autoriser la ré-exportation de matériel militaire suisse par des États tiers en Ukraine. Le Centre soutiendra des solutions constructives, permettant d'apporter à l'Ukraine une aide aussi efficace que possible.

Non. Notre loi sur le matériel de guerre interdit les exportations d'armements vers des pays en guerre, et la neutralité militaire n'autorise pas les décisions au cas par cas. La Suisse doit soutenir l'Ukraine en augmentant nettement son aide financière, en gelant systématiquement les fonds des oligarques et en faisant barrage au commerce russe de matières premières.

Oui, car il s'agit ici d'une guerre d'agression contraire au droit international.

Ni oui ni non. La neutralité est un instrument de politique extérieure et non une fin en soi. Elle sert à garantir l'indépendance, la sécurité et la prospérité de la Suisse dans un monde turbulent. Notre neutralité ne nous dispense pas de la responsabilité de prendre position.

Oui. La guerre remet en question les certitudes. La Suisse doit contribuer à la sécurité et à la stabilité en Europe. Le débat sur la neutralité est lancé. Pour Les Vert-e-s, il est clair que la Suisse doit être systématiquement du côté du droit international et des droits humains.

Oui. Le Conseil fédéral interprète la neutralité de manière trop étroite. En cas de violation de l'interdiction du recours à la force fixée par le droit international, la Suisse doit pouvoir aider les victimes, notamment en fournissant aux populations civiles du matériel de protection (par ex. casques et gilets pare-balles).

Non. La dernière révision a permis d'assurer le financement de l'AVS pour les prochaines années. Une nouvelle hausse de l'âge de la retraite n'est donc ni nécessaire financièrement, ni souhaitable socialement. Lors de la prochaine réforme, en revanche, il faudra mettre fin à la discrimination des couples mariés, car leurs rentes sont actuellement plafonnées. C'est ce que nous demandons dans notre initiative «pour des rentes équitables».

Non. Il n'est pas nécessaire de repousser encore l'âge de la retraite. L'AVS peut être financée sans problème grâce à une redistribution équitale des bénéfices de la BNS et à une légère hausse des pourcentages prélevés sur les salaires. Les Vert-e-s sont également favorables à un impôt sur les successions pour les grandes fortunes en faveur de l'AVS.

Oui. En raison de l'évolution démographique, la prévoyance vieillesse est de plus en plus déséquilibrée. Pour maintenir autant que possible le niveau des rentes, il faut adapter l'âge de la retraite et le rendre plus flexible, mais d'autres mesures sont aussi nécessaires (p. ex. un frein à l'endettement pour l'AVS).

Non. Le Centre est contre le fait de modifier la loi révisée sur la nationalité, entrée en vigueur il y a seulement cinq ans. Pour devenir citoyen suisse, il faut remplir certaines conditions. L'acquisition de la citoyenneté est l'aboutissement d'une intégration réussie, pas son prérequis.

Oui, car notre démocratie sera plus forte si davantage de personnes concernées ont voix au chapitre. C'est pourquoi Les Vert-e-s soutiennent l'initiative pour la démocratie et pour un droit fondamental à la naturalisation, afin que tout le monde doive remplir les mêmes conditions équitables pour être naturalisé.

Oui. Nos exigences sont les suivantes: 1) Les personnes ayant suivi au moins cinq ans d'école obligatoire sont réputées intégrées et familiarisées avec les conditions de vie en Suisse. 2) Dépôt des demandes après sept ans au lieu de dix. 3) Baisse de la durée de séjour minimale d'un à trois ans dans la commune. 4) Plus de «show de présentation» devant l'assemblée communale.



Plusieurs cantons ont refusé, en votation populaire, d'abaisser l'âge du droit de vote de 18 à 16 ans. Faut-il le faire au niveau fédéral?

Non. On n'est pas encore légalement majeur à 16 ans, et l'on n'a donc pas tous les droits et les obligations liés à la majorité. On n'est pas non plus encore intégré dans la vie active, raison pour laquelle une baisse de l'âge du droit de vote ne convient pas à notre système. Chaque décision dans les urnes a des conséquences dont on ne peut pas encore prendre la responsabilité à 16 ans.

Oui. La participation politique de chacun est essentielle. En Suisse, les personnes de moins de 18 ans n'ont pas le droit de vote, bien qu'elles soient celles qui seront le plus longtemps concernées par les décisions politiques prises aujourd'hui. C'est pourquoi il faut accorder le droit de vote et d'élection au niveau communal, cantonal et national aux jeunes dès 16 ans.

Non. Dans plusieurs cantons, le peuple ou le parlement ont rejeté la baisse de l'âge du droit de vote. Il serait antidémocratique de l'introduire au niveau fédéral et de l'imposer aux cantons. L'âge de la majorité doit déterminer l'âge du droit de vote. Il faudrait engager un débat de fond sur l'âge de la majorité au lieu d'admettre sans cesse de nouvelles exceptions.

Le 18 juin, de nouveaux essais d'e-voting ont eu lieu dans trois cantons. Faut-il accélérer le développement du vote électronique et le proposer en particulier à tous les Suisses de l'étranger?

Oui et non. Notre système est bien conçu et sûr; le vote électronique, en revanche, est vulnérable aux manipulations (cyberattaques!). Nous avons proposé que les documents de vote soient envoyés par e-mail aux Suisses de l'étranger, qui pourraient les renvoyer par la poste, mais nous n'avons hélas pas été suivis.

Oui. Nombre de Suisses de l'étranger ne peuvent pas exercer leurs droits constitutionnels, car les documents de vote arrivent souvent trop tard chez eux. Seul l'e-voting garantira que tous les membres de la «Cinquième Suisse» puissent voter.

Oui. De nombreux Suisses de l'étranger ne peuvent toujours pas exercer leur droit de vote et d'élection, car les documents arrivent trop tard chez eux, quand ils arrivent. Le vote électronique pourrait remédier à cette situation, mais en partie seulement, car les codes nécessaires devront toujours être envoyés par la poste.

D'autres mesures concrètes sont-elles nécessaires pour permettre aux Suisses de l'étranger d'exercer leurs droits politiques? Si oui, lesquelles?

Non. Contrairement à d'autres pays, la Suisse accorde à ses citoyens de l'étranger un droit étendu de participation aux élections et votations communales, cantonales et fédérales. En outre, un Suisse de l'étranger peut même se faire élire au Conseil national, au Conseil des États ou au Conseil fédéral, même si cela est assez peu probable.

Oui. Le Conseil fédéral et les cantons doivent s'employer à développer un canal de vote et d'élection fiable, digne de confiance et financièrement assuré, notamment pour la «Cinquième Suisse».

Oui. Il est urgent de mettre en place une e-ID étatique afin de pouvoir notamment envoyer les codes nécessaires à l'e-voting par voie électronique. En outre, une e-ID simplifierait différents services des autorités et des consulats.

Le droit de vote et d'élection accordé aux Suisses de l'étranger est illimité dans le temps. Faudrait-il le limiter à 30 ans, par exemple?

Non. Cela serait sans doute très difficile à mettre en œuvre. On peut également supposer qu'à partir de la troisième génération, les Suisses de l'étranger n'exercent plus guère leur droit de vote et d'élection, car leurs liens avec la Suisse se sont distendus. À moins qu'ils ne rentrent en Suisse.

Non. De plus en plus de Suisses effectuent des séjours plus ou moins longs à l'étranger au cours de leur vie. Nombreux sont ceux qui, tôt ou tard, reviennent s'établir en Suisse. Par conséquent, il est juste que la Constitution fédérale leur garantisse l'exercice de leurs droits politiques même pendant un séjour à l'étranger de plusieurs dizaines d'années.

Non. Le droit de vote et d'élection des Suisses est illimité dans le temps, en Suisse et à l'étranger. Les Suisses de l'étranger doivent s'inscrire dans un registre électoral. L'expérience montre que ceux qui n'ont plus de liens étroits avec la Suisse renoncent à exercer leur droit de vote et d'élection.



Non. Les Jeunes du Centre soutiennent ce projet. Le Centre Suisse, quant à lui, est sceptique. Il faudrait dans ce cas abaisser la majorité à 16 ans, ce que nous ne souhaitons pas.

Oui. Les jeunes, qui possèdent une espérance de vie encore longue, doivent pouvoir participer aux décisions qui concernent leur avenir. Introduire le droit de vote à 16 ans est l'expression d'une démocratie moderne et progressiste. Une participation accrue rend la démocratie plus forte et mieux préparée face à l'avenir.

Oui. Les jeunes doivent pouvoir participer plus tôt aux décisions qui concernent leur avenir (p. ex. la prévoyance vieillesse, la politique liée à l'environnement, au climat et à l'énergie).

Oui. L'e-voting est très important pour nos citoyens de l'étranger, car il leur facilite l'exercice de leurs droits politiques. Son développement est donc absolument prioritaire aux yeux du Centre.

Oui. Toutefois, pour des raisons de sécurité, il faut restreindre les essais pilotes exclusivement aux Suisses de l'étranger et aux personnes en situation de handicap, pour qui le vote électronique est réellement utile. Si tous les Suisses de l'étranger étaient soumis, administrativement parlant, à un canton, cela pourrait accélérer le développement de l'e-voting.

Oui, dès que la sécurité pourra être garantie.

Oui. Le Centre est favorable à des mesures concrètes pour permettre aux Suisses de l'étranger de participer à la vie politique et sociale de la Suisse. C'est pourquoi il présentera à nouveau des listes électorales internationales et des candidats suisses de l'étranger aux élections 2023.

Oui. Nous voulons simplifier le vote des Suisses de l'étranger. Le processus doit se faire via les ambassades et consulats afin de pouvoir se passer des échanges de courriers chronophages. Les Vert-e-s sont également favorables à un amendement de la Constitution pour que les Suisses de l'étranger soient désormais représentés au Parlement.

Oui. Dans la mesure du possible, il faut faciliter l'exercice du droit de vote et d'élection. Pour cela, il faut entre autres que les autorités informent bien plus activement encore les Suisses de l'étranger.

Non. Le Centre trouve qu'il n'est pas nécessaire de limiter le droit de vote et d'élection des citoyens suisses, ni en Suisse, ni à l'étranger.

Non. Les Vert-e-s veulent étendre les droits politiques, et non les restreindre. Cela concerne les Suisses de l'étranger, mais aussi les étrangers qui vivent en Suisse.

Non. Nous apprécions la participation politique de nos citoyens établis à l'étranger et nous nous employons à accroître leur participation aux élections et aux votations, comme nous l'avons montré notamment en fondant le PVL International.

Des questions et réponses supplémentaires sont disponibles dans notre édition en ligne : www.revue.ch